

Conseil Municipal
Séance publique 02/06/25

/ Délibération DEL25_06_02_8

RENOUVELLEMENT URBAIN ET COHÉSION SOCIALE. Programmation sociale 2025 complémentaire.
Approbation des subventions Ville

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 35

Date de la convocation 26/05/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Monsieur Djlannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVREARD, Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Monsieur Damien MONCHAU

Dépôt de pouvoir Madame Samira MESBAHI **donne pouvoir à** Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir à** Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir à** Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Monsieur Idir BOUMERTIT **donne pouvoir à** Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVREARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Yalcin AYVALI **donne pouvoir à** Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

La programmation sociale est l'un des outils de la politique de développement social sur les territoires Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de la commune : Minguettes, Duclos-Barel élargi à Croizat, Monery, Les Marronniers, la Borelle et le secteur Acacias. Les projets déposés répondent aux objectifs du Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030 et aux enjeux de la Convention Locale d'Application de Vénissieux 2024-2030 « Construire l'égalité républicaine pour toutes et tous ».

Au regard du contexte national, il a été décidé de proposer au vote les attributions de subventions en plusieurs temps pour assurer une continuité des actions, permettre d'agir au plus près des besoins et fragiliser le moins possible les associations. Ainsi, lors de deux séances précédentes du conseil municipal, ont été votées des subventions à 37 actions.

Pour cette troisième délibération, il est proposé l'attribution de subventions pour 4 actions pour un montant de 14 920 €.

Attribution des subventions aux associations

L'attribution des subventions se fait sur des projets identifiés et aux effets éducatifs en termes de public touché, de qualité de l'action, d'insertion dans les objectifs de la politique de développement social des quartiers. L'utilisation des fonds est justifiée par un compte-rendu annuel (bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action). Un suivi est assuré tout au long de l'année par l'équipe projet du Grand Projet de Ville.

Il vous est proposé l'attribution de subventions pour 4 actions complémentaires pour un montant de 14 920 € répondant à des enjeux de lien social, de culture et d'égalité femmes-hommes.

Thématique	Porteur et intitulé de l'action	Coût prévisionnel de l'action	Subvention Ville Politique de la ville 2025
Cie du Subterfuge	Tu rêves ! à Vénissieux	19 000 €	5 000 €
Cie Second Souffle	HIP HOP STORY Plus de 40 ans de Hip Hop en France, notre histoire...	12 000 €	1 000 €
Compagnie L'un-femme	Sensibilisation aux inégalités de genre et violences sexistes et sexuelles dans les quartiers prioritaires de Vénissieux	5 020 €	3 920 €
Amad'art Association	Fresque murale participative	6 200 €	5 000 €

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1611-4 et L2121-29 ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu le Contrat de Ville Métropolitain 2024-2030 - Engagements Quartiers 2030 signé le 12 avril 2024 en lien avec la délibération n°2024/2 du Conseil municipal du 8 avril 2024 ;

Vu la Convention Locale d'Application de Vénissieux 2024-2030 du Contrat de Ville Métropolitain signée le 19 septembre 2024 en lien avec la délibération DEL24_06_03_7 du Conseil Municipal du 3 juin 2024 ;

Considérant les besoins repérés en 2025 pour les quartiers Politique de la Ville de Vénissieux ;

Considérant l'engagement des associations concernées par la présente délibération à signer le contrat d'engagement républicain ;

Le Conseil municipal,

Le rapport de Monsieur MILLET, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Approuver les actions complémentaires de la programmation sociale 2025 et d'attribuer à chaque structure porteuse d'action la subvention municipale proposée, impliquant un engagement global de 14 920 € ;
- M'autoriser à signer tout document qui s'avérerait nécessaire à la mise en œuvre des actions ;
- Dire que le montant de la dépense sera imputé sur les crédits inscrits au budget de l'exercice courant 2025, chapitre 65 : Autres charges de gestion courante, au compte 6574 : subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

ID : 069-216902593-20250602-DEL25_06_02_8-DE



Par délégation du Maire,

Le secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Monsieur Nicolas PORRET